



MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

ÉLECTION PARTIELLE PRÉVUE LE 10 AVRIL PROCHAIN

LE 3 FÉVRIER 2017 (IQALUIT, NUNAVUT) – La Ville souhaite informer les résidents et résidentes que l'élection partielle aura lieu le 10 avril 2017 pour pourvoir les deux postes actuellement vacants au conseil municipal.

Afin d'être éligibles à ces postes, les candidats et candidates doivent avoir la citoyenneté canadienne, être âgés d'au moins 18 ans et résider à Iqaluit depuis les douze derniers mois.

Afin de voter à la prochaine élection, les électeurs et électrices doivent avoir la citoyenneté canadienne, être âgés d'au moins 18 ans et résider à Iqaluit depuis les douze derniers mois.

De plus amples renseignements concernant l'appel de candidatures et la période de mise en candidature seront mis à la disposition du public au cours des prochaines semaines.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

***Andrea Spitzer
Communications
Ville d'Iqaluit
Courriel : A.Spitzer@city.iqaluit.nu.ca***